



Alternatives efficaces à la rétention des migrants

**Conférence internationale organisée conjointement par
le Conseil de l'Europe, la Commission européenne
et le Réseau européen des migrations**

4 avril 2019

Bâtiment Agora, salle G3

Conseil de l'Europe

Strasbourg

PROGRAMME

Jeudi, 4 avril 2019

08h00 **Enregistrement des participants – café d'accueil**

09h00 **Ouverture de la conférence**

La session d'ouverture et les discours introductifs fixeront le cadre de la discussion et permettront d'apporter des informations sur le contexte actuel dans ce domaine.

Modérateur de la conférence : Mme Lilja Gretarsdottir, Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'homme, Conseil de l'Europe

- **M Tomas Boček**, Représentant spécial du Secrétaire général sur les migrations et les réfugiés, Conseil de l'Europe

09h15 **Discours d'ouverture : La rétention des migrants et l'utilisation des alternatives – le contexte actuel**

- **M Christos Giakoumopoulos**, Directeur général des droits de l'homme et État de droit, Conseil de l'Europe
- **M Simon Mordue**, Directeur général adjoint, Direction générale de la migration et des affaires intérieures, Commission européenne

09h45 **Table ronde I : Les éléments essentiels des alternatives efficaces à la rétention des migrants**

La session présentera les éléments essentiels des alternatives efficaces à la rétention des migrants et étudiera le processus par lequel les alternatives ont fonctionné efficacement dans différents contextes. La session donnera lieu à une discussion sur les méthodes par lesquelles les autorités peuvent assurer l'efficacité de ces alternatives à la rétention, dans des contextes spécifiques. Il s'agira également de discuter comment les principaux défis ont pu être traités. Une attention particulière sera portée aux individus et groupes vulnérables, notamment les enfants et leurs familles.

Modérateur : **Mme Ioana Pelin-Raducu**, Chargée des politiques, Unité Asile, Direction générale de la migration et des affaires intérieures, Commission européenne

- **M Frank Schürmann**, Professeur de droit international des droits de l'homme, ancien agent du gouvernement suisse auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, Rapporteur du Comité directeur pour les droits de l'homme, Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG)
- **Mme Sophie Magennis**, Chef d'unité Soutien juridique et politique à la Représentation régionale des affaires européennes à Bruxelles
- **M Niclas Axelsson**, Spécialiste des questions de rétention, Office suédois des migrations, Suède
- **Mme Jem Stevens**, Coordinateur régional pour l'Europe, International Detention Coalition

10h30

Pause-café

11h00

Table ronde I (suite)

12h00

Déjeuner

13h00

Présentation vidéo

13h10

Table ronde II : Tester et évaluer les alternatives dans la pratique

La session mettra en avant les méthodes qui peuvent être mises en pratique par les États pour tester les alternatives à la rétention. L'utilisation de programmes pilotes à petite échelle a permis d'obtenir une meilleure compréhension de la situation avant de lancer de tels projets à une échelle plus importante. Des exemples concrets d'alternatives à la rétention des migrants seront discutés afin d'identifier les éléments clés de la réussite de ces méthodes. Il s'agira également de définir comment ces méthodes peuvent être évaluées.

Modérateur : M Morten Ruud, Président du Comité directeur pour les droits de l'homme, Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG) et Vice-Président du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), Conseiller spécial auprès du Ministère norvégien de la justice et de la sécurité publique, Norvège

- **Mme Alison Wray**, Directeur adjoint, Direction de la stratégie et de la planification, Exécution de la loi en matière d'immigration, Home Office, Royaume-Uni
- **M Jan Braat**, Conseiller principal en politiques, migration et intégration, Ville d'Utrecht, Pays-Bas
- **M Thomas Dunning**, Travailleur social, TUSLA Agence de l'enfance et de la famille, Irlande
- **Mme Radostina Pavlova**, Expert juridique et responsable du plaidoyer, Centre d'aide juridique – Voice in Bulgaria, Bulgarie

15h00

Pause-café

15h30

Table ronde III : Bonnes pratiques et enseignements pour l'avenir

La collaboration entre les divers acteurs et le partage de bonnes pratiques est un aspect essentiel de la mise en œuvre d'alternatives à la rétention des migrants. La session réunira des représentants des autorités, d'institutions internationales et de la société civile pour discuter de bons exemples d'initiatives et de coopération en vue d'atteindre les résultats. Des pistes communes pour les travaux futurs seront discutées, en tenant compte des défis pratiques et des enseignements tirés.

Modérateur : M Mikhail Lobov, Chef du service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'homme, Direction générale des droits de l'homme et État de droit, Conseil de l'Europe

- **M Simon Chassard**, Conseiller juridique du Directeur général des étrangers en France, Direction générale des étrangers en France (DGEF), ministère de l'intérieur, France
- **Mme Kadri Soova**, Directeur adjoint, PICUM
- **M Adriano Silvestri**, Chef de secteur, « Asile, Migration et Frontières », Agence européenne pour les droits fondamentaux (FRA)
- **M Laurent Chapuis**, Conseiller régional pour les migrations au Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale

- **Mme Eva Pastrana**, Chef de l'unité Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP), Conseil de l'Europe

17h10

Conclusions

- **M Magnus Ovilus**, Coordinateur du Réseau européen des migrations, Direction générale de la migration et des affaires intérieures, Commission européenne
- **M Stephen Ryan**, Chef adjoint, Unité Asile, Direction générale de la migration et des affaires intérieures, Commission européenne
- **Ambassadeur Satu Mattila-Budich**, Président des Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe

17h30

Fin de la conférence